Plan de Continuité d'Activité (PCA) - Module 02 : Le RPCA anime et coordonne le PCA de la Caf : formation initiale des RPCA

MAJ : Vendredi 06 novembre 2026

Public

Nouveaux responsables PCA et responsables PCA adjoints

Pré-requis

Etre nouveau responsable PCA Caf et responsable PCA adjoint Caf ou agent de direction CAF

Modalités pratiques

Durée : 2 jours soit 14 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC
Formations nationales
PCA - Plan de Continuité d'Activité

Tarifs

0.00

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

Formateur Institutionnel

Objectif professionnel

Piloter et animer le Pca pour son organisme ou son domaine de responsabilité

Contenu

A l'issue de la formation les participants maitrisent

- les fondamentaux de la continuité d'activité en référence à la norme Iso 22301 « sécurité sociétale et management de la continuité d'activité »,
- les rôles de pilote et de manager du Pca,
- les briques constitutives du Pca,
- les outils de gestion des organismes.

Le BIA de la Caf est décrit en atelier à partir d'un cas pratique.

À partir des priorités du plan de contrôle interne pour 2024, les participants sont en mesure de piloter et d'animer le Pca pour leur organisme, ou leur domaine de responsabilité

Méthodes mobilisées

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer

Effectif

1 groupe de RPCA ou conseillers CAF

Taux de satisfaction

2025 : 2 session (26 stagiaires)

Tarif / Coût stagiaire

0.00

l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
